

Paris, le 6 octobre 2006

Mesdames et Messieurs les
Directeurs et Responsables de Services
d'Archives

Département du réseau
institutionnel et professionnel
Bureau des métiers et de la formation

Jean-Pierre DEFRANCE
(33) 1 40-27-67-23
Télécopie (33) 1 40-27-63-65
jean-pierre.defrance@culture.gouv.fr
<http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/fr/formation>
DAF/DRIP/BMF/2006/600

Chers collègues,

Dans le cadre de son action internationale, la Direction des Archives de France développe depuis de longues années une action de formation professionnelle à destination des archivistes francophones du monde entier. Aujourd'hui, cette formation se compose principalement de deux stages collectifs et de stages individuels.

1- Le « Stage technique international d'archives » (STIA)

Créé par la direction des Archives de France en 1951, il s'adresse à des archivistes français et étrangers francophones, travaillant dans les services d'archives nationaux ou locaux, publics et privés. Ce stage **généraliste** se déroule pendant deux mois (entre avril et juin) et se compose d'un cycle de conférences, de séminaires, visites (Paris, Ile-de-France et province) et de périodes consacrées à des ateliers de travail et des travaux individuels. Il offre chaque année à une trentaine de collègues l'opportunité de :

- découvrir les pratiques françaises et étrangères
- échanger tout au long du stage sur les pratiques et expériences au cours d'exposés ou de groupes de travail thématiques
- initier des projets de coopération,..

Le STIA permet ainsi à des archivistes du monde entier d'intégrer un riche réseau professionnel et humain.

A toutes fins utiles, nous joignons un bulletin de candidature pour le Stage technique international d'archives **2008** dont un exemplaire est à nous retourner **avant le 31 juillet 2007**, à l'adresse suivante : *Direction des Archives de France, Bureau des métiers et de la formation, 56 rue des Francs-Bourgeois 75141 Paris Cedex 03.*

Le STIA reçoit l'appui du **ministère des Affaires étrangères**, qui accorde au cas par cas des bourses aux candidats. Les stagiaires demandeurs **d'une bourse du gouvernement français** doivent présenter, avant le 15 juin 2007, un autre exemplaire du bulletin de candidature au service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'ambassade de France de leurs pays. **L'avis du SCAC est absolument obligatoire pour l'instruction du dossier.**

2- Le stage « Théories et pratiques archivistiques » et les « séjours Culture » du programme Courants

A- « Théories et pratiques archivistiques »

Créé en 2001 dans le cadre du programme Courants du Monde du Ministère de la Culture et de la Communication, et mis en œuvre par la Maison des Cultures du Monde, il s'adresse à des archivistes professionnels confirmés, responsables de services ou ayant des fonctions d'encadrement et d'organisation, maîtrisant les procédures et les techniques archivistiques. Ce stage **thématique** de 3 semaines (novembre) **concerne notamment les anciens participants du STIA désireux de mettre à jour leurs connaissances.** Il leur offre ainsi l'occasion de :

- réfléchir ensemble et de faire le point sur des problématiques d'actualité. C'est ainsi qu'en 2007, le stage accueillera un séminaire commun DAF-université de Berne (Suisse) consacré à la numérisation
- faire partager les expériences pratiques des uns et des autres en intervenant au cours du stage
- élargir leurs horizons professionnels en faisant la connaissance, pendant une des semaines du stage, de responsables de la culture du monde entier, exerçant dans d'autres spécialités.

B- Les séjours Culture

Proposés dans le cadre du même programme Courants, ils permettent à des archivistes étrangers de bénéficier pendant la même période, d'un stage de formation **individuelle** pendant lequel ils peuvent rencontrer des collègues et visiter des services, en fonction de leurs souhaits personnels.

Les candidats désireux de participer à la **session 2007** du programme Courants/spécialité Archives ou à un séjour individuel Courants/Archives **2007**, doivent retirer, **dès janvier 2007**, un dossier de candidature (programme Courants du ministère de la Culture et de la Communication, spécialité Archives) **auprès des ambassades de France** de leur pays. Il vous est aussi possible de charger le dossier sur le site internet de la Maison des Cultures du Monde : <http://www.mcm.asso.fr> ou de nous le réclamer.

L'équipe du bureau des métiers et de la formation de ma direction se tient à votre disposition pour vous apporter tout élément d'information concernant son expertise et son action en matière de formation internationale. Pour tout renseignement souhaité sur les modalités pédagogiques et matérielles de ces stages, vous pouvez :

- consulter le site internet de la Direction des Archives de France, rubrique *Formation* : (<http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/fr/formation/>), où vous trouverez notamment les programmes du STIA et du stage Courants 2005

- contacter mes collaborateurs :

- M. Jean-Pierre Defrance, directeur des stages internationaux d'archives
tél. 33 1 40 27 67 23, jean-pierre.defrance@culture.gouv.fr
- Mme Joëlle Lamowaltay, correspondante des stages internationaux d'archives : tél. 33 1 40 27 63 97, joelle.lamowaltay@culture.gouv.fr.

Je vous remercie de bien avoir l'obligeance de diffuser notre offre de formation à vos services et collaborateurs.

La directrice des Archives de France

Martine de BOISDEFFRE